

PERMANENCE DE LA FONDATION GENEVOISE DE DÉSENDETTEMENT

**LA FONDATION GENEVOISE DE DÉSENDETTEMENT
TIENT UNE PERMANENCE TOUS LES MOIS AU SEIN
DU SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES ET DU LOGEMENT
AFIN DE RECEVOIR TOUTES PERSONNES DÉSIREUSES
DE SORTIR D'UNE SITUATION D'ENDETTEMENT,
EN PROPOSANT UN PRÊT SANS INTÉRÊT.**

**Permanence gratuite à disposition des habitantes
et des habitants de Lancy**

- Tous les derniers mardis du mois, de 9h à 11h
- Sur rendez-vous uniquement

Conditions:

- Avoir 18 ans révolus
- Rencontrer une problématique d'endettement
- Disposer d'une capacité financière permettant de rembourser un prêt sans intérêt

**Service des affaires sociales
et du logement**

Route de Saint-Julien 63
1212 Grand-Lancy
Tél. 022 706 16 66
sasl@lancy.ch

WWW.LANCY.CH

Ville de Lancy

